

Commune de DUCY SAINTE MARGUERITE

Date de convocation :
09/01/2020
Date Affichage :
09/01/2020

Compte-Rendu du CONSEIL MUNICIPAL Le 16 Janvier 2020

Nombre de conseillers :
En Exercice :10
Présents : 5
Votants : 8

L'an deux mille vingt le seize du mois de janvier, à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur René PETRICH, Maire.

Etaient présents les conseillers suivants : Mesdames, Messieurs, LEMOUSSU, LEHERISSIER, MARIE, COSTA.

Absent(es) excusé(es) : Mme CREVON (pouvoir à M.MARIE), Mme SOUDAIN(pouvoir à M.LEMOUSSU), M.DEGOULET (pouvoir à M.me COSTA)

Absent(es) : Mr PAYSANT, Mme ROMUALD

Secrétaire : S. COSTA

Le Maire donne lecture du procès verbal du dernier conseil Municipal du 24 octobre qui est approuvé et signé à l'unanimité des membres présents.

On passe aux différents points de l'ordre du jour :

N°01 - Prise en compte du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) par STM (Seulles Terre et Mer)

M.Daniel Lemoussu fait l'historique du transfert de la compétence d'élaboration et décision du PLU (Plan Local d'Urbanisme communal) au PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ; entre autres il réfère que le président de l'intercom s'est engagé à prendre l'avis d'une conférence des maires : il reste beaucoup de points à clarifier mais il y a une question urgente de calendrier : il faudrait transférer la compétence maintenant.

**Délibération n°01-2020
Modification des statuts de Seulles Terre et mer pour l'intégration de la compétence PLUI**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2019-073 du conseil communautaire du 15 novembre 2019,

Monsieur le Maire présente le projet de modification des statuts de la communauté de communes ayant pour objet le transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme et document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ». Il indique que le conseil municipal avait délibéré défavorablement pour ce transfert en 2017 et que la prise de compétence avait été reportée faute de majorité. A l'époque, il y avait une ambiguïté sur la taxe d'aménagement.

Monsieur le Maire rappelle que conformément à la délibération du conseil

communautaire, la communauté de communes s'est engagée à déléguer le droit de préemption urbain à chaque commune et à associer la conférence des Maires à l'élaboration du PLUi. Il explique qu'il est obligatoire de mettre le PLU en conformité avec le SCOT du Bessin afin que la commune puisse continuer son développement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **VOTE** la modification statutaire pour intégrer la compétence « Plan local d'urbanisme et document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » au titre de la compétence obligatoire : aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.

- **REFUSE** le transfert de la fiscalité liée à cette compétence.

- **Autorise le Maire à signer tous documents nécessaires.**

Vote :	<input type="checkbox"/> Unanime	<input type="checkbox"/> Pour -8	<input type="checkbox"/> Contre - .0	<input type="checkbox"/> Abstention - 0
---------------	----------------------------------	----------------------------------	--------------------------------------	---

N°02 - Finalisation des travaux RD35 Rue de Carcagny

M. P. Leherissier rappelle les différentes phases d'élaboration du double projet . On discute de la structure et des possibilités du financement, des demandes de subventions à présenter aux organismes concernés par rapport aux réserves existantes dans le budget de la commune. Les aménagements de la RD 35 (pluviales essentiellement) feront l'objet d'une demande au titre de l'APCR , Aide aux Petites Communes Rurales, et les dossiers de mise en sécurité des RD 35 et 82 seront présentés au titre des Amendes de Police.

N°03 - Rénovation clôture mitoyenne AB164/AB36

Délibération n°2-2020

Rénovation clôture mitoyenne AB164/AB36

Monsieur le Maire explique que suite à la construction réalisée sur la parcelle AB36, mitoyenne à la parcelle communale AB164, il est nécessaire de refaire la clôture entre ces deux parcelles, chaque propriétaire prenant à sa charge la moitié de la dépense.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **AUTORISE** Mr le Maire à réaliser les travaux de clôture entre les parcelles de la Commune AB164 et de M. Chemin AB36 pour un montant total de 705.19€ HT et 846 .33 TTC , le montant à la charge de la commune s'élevant à 705.19€ HT et 846 .33 TTC.

Vote :	<input type="checkbox"/> Unanime	<input type="checkbox"/> Pour -8	<input type="checkbox"/> Contre - .0	<input type="checkbox"/> Abstention - 0
---------------	----------------------------------	----------------------------------	--------------------------------------	---

N°04 - Prolongation CDD P. Roualle

M.P.Roualle donnant pleine satisfaction, le conseil souhaite la prolongation du contrat en CCD de ce dernier pour couvrir le temps de l'absence du titulaire M.Durand en longue maladie.

Vote :	<input type="checkbox"/> Unanime	<input type="checkbox"/> Pour -8	<input type="checkbox"/> Contre - .0	<input type="checkbox"/> Abstention - 0
---------------	----------------------------------	----------------------------------	--------------------------------------	---

N°05 – Elections municipales : position des conseillers sortants

Après avoir donné quelques informations sur la nécessité de présenter le dossier de candidature en préfecture, sur le nombre de conseillers (9 au minimum, pour les petites communes de moins de 500 habitants). Cinq conseillers sortants sont susceptibles de se présenter pour un nouveau mandat. M.le Maire propose -avec l'accord du conseil - d'adresser une lettre d'explication et d'invitation à une réunion publique d'information et d'appel à candidatures afin de compléter la liste des conseillers sortants : la réunion aura lieu le 31 janvier à 20h.

M .Leherissier donne des informations sur la révision en cours des listes électorales, les radiations, les inscriptions : il informe d'une convocation de la commission de contrôle le 20 février.

Dossiers en cours

- En ce qui concerne la vente Adam : l'acquisition de la parcelle AB251-252 a été finalisée.

- La vente du terrain communal AB80 à M.Zysman est en cours de finalisation : on attend la création de la parcelle de la part du cadastre

Informations et questions diverses

-Courrier Lemonnier

M.Lehérissier donne lecture du courrier adressé à M. le Maire le 26 novembre 2019. M le Maire a répondu

-Utilisation parcelle AB46

Le conseil prend acte que Mme Boisdon assure l'entretien du terrain mitoyen au sien : il s'agit de la parcelle AB46 dont la propriétaire Mme Julienne Philippe est introuvable ; la Mairie continue les recherches.

-Compte Rendu CLE Commission Local d'Energie Bayeux

Présentation de « Soleil 14 » : c'est un service public gratuit proposé par le SDEC et les intercoms du Calvados.

Le site « soleil14.fr » met en ligne un cadastre solaire avec un simulateur du potentiel énergétique de chaque toiture et une estimation de la rentabilité. Ensuite, un accompagnement gratuit est proposé pour finaliser un projet (devis, financement, mise en relations avec des installateurs agréés...) -Une information sera faite auprès des habitants.

-Comptes rendus réunions Seules Terre et Mer

M . Lemoussu :

- Commission environnement sur les cheminements dans le cadre du projet vélo-routes ; recensement des mares naturelles en cours.

- Commission finances : la zone industrielle de Tilly est mis en vente 18€ m2

- Plan action climat avec la liste des initiatives possibles

-Geoportail de l'urbanisme : Portail national des PLU en fonction depuis une semaine, contient désormais tous les documents d'urbanisme, les PLU, etc. de chaque commune de France à la disposition de tout un chacun.

-Rapport sur la visite de contrôle de la station de d'épuration avec des résultats d'analyse conformes sur l'efficacité du traitement.

La séance est levée à 23h

*Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
S'en suivent les signatures au registre.*

René PETRICH

Daniel LEMOUSSU

Patrick LEHERISSIER

Louis MARIE

Silvia COSTA

N°Ordre	Libellé	Numéro Délibération
1	Modification des statuts STM - PLUI	1-2020
2	Rénovation clôture mitoyenne AB 164/ AB 36	2-2020